



HAL
open science

À L'origine du comité Audin : Jacques-Fernand Cahen

Gérard Boëldieu

► **To cite this version:**

Gérard Boëldieu. À L'origine du comité Audin : Jacques-Fernand Cahen. Raphaëlle Branche; Sylvie Thénault. La France en Guerre, 1954-1962. Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance, AUTREMENT, pp. 265-269, 2008, 9782746711853. halshs-04142133

HAL Id: halshs-04142133

<https://shs.hal.science/halshs-04142133>

Submitted on 26 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À L'origine du comité Audin : Jacques-Fernand Cahen

Gérard Boëldieu, correspondant de l'IHTP pour le département de la Sarthe

De l'homme qui suggéra à Josette Audin et à tous ceux qui la soutenaient de créer un comité pour rechercher son mari¹, préfiguration de ce qui devint le comité Audin, tout au plus sait-on qu'il était, en 1957-1958, professeur agrégé d'anglais au lycée militaire de La Flèche et militant de la Nouvelle gauche.

Michel Winock, qui y milita aussi, est l'un des premiers historiens sinon le premier, à avoir cité le nom de Cahen – et encore, avec un prénom erroné – accompagné de sa profession, et à avoir fait état de son initiative². Pierre Vidal-Naquet, que Cahen contacta, dit plus longuement ce qui revient à ce dernier dans la genèse du Comité Audin, comment Cahen l'influença, sans toutefois apporter de nouveaux éléments biographiques³.

À partir d'une source orale et de documents d'archives locales⁴, ces quelques lignes posent les grandes étapes de sa vie et de sa carrière professionnelle, évoquent ses engagements moraux et politiques qui n'allèrent pas, comme pour d'autres menant le même combat, sans risques personnels au temps de l'OAS.

D'origine juive, Jacques-Fernand Cahen est né le 3 juillet⁵ 1908 dans le 1^{er} arrondissement de Paris où son père, d'abord commerçant en gros, vraisemblablement dans le textile, était devenu tailleur d'habits après une faillite. Sa grand-mère maternelle, née Hatzfeld, était juive originaire d'Alsace. Dans sa jeunesse, il a collaboré à *Benjamin*, le journal pour enfants fondé par Jean Nohain, avec qui il a écrit des pièces pour le théâtre et la radio. Déçu par le milieu journalistique, trop corrompu à ses yeux, il a choisi l'enseignement. À la fin des années 1920, il devient le gendre d'Henri Martineau, le pionnier des études stendhaliennes en France, grand bourgeois catholique qui, après s'être offusqué, par antisémitisme, du choix de sa fille, apprécia ses qualités humaines. Lors de la mobilisation de 1939, Cahen, officier de réserve, est depuis peu (1938) surveillant au lycée militaire de La Flèche. Fait prisonnier en 1940, il

¹ Le 11 juin 1957, au cours de la bataille d'Alger, Maurice Audin, professeur de mathématiques, membre du PCA et militant anticolonialiste, a été arrêté par des parachutistes. Son corps n'a jamais été retrouvé. Malgré les demandes répétées de sa veuve, Josette Audin, et du comité Audin, les autorités n'ont jamais révélé ce qu'il était advenu de lui. Les seules informations distillées à l'époque laissaient entendre qu'il se serait évadé. Mais l'enquête de Pierre Vidal-Naquet a permis d'établir que Maurice Audin était mort sous la torture le 21 juin 1957.

² Michel Winock, *La République se meurt*, Paris, Le Seuil, 1978 (nouvelle édition avec postface inédite, Gallimard, « Folio-histoire », 1985, p. 181).

³ Dans le second tome de ses *Mémoires. Le Trouble et la lumière 1955-1998*, Paris, Le Seuil/La Découverte, 1998, p. 62.

⁴ Les renseignements d'ordre biographique ont été aimablement fournis par Catherine Sommier, née en 1931, aînée de sept enfants de Jacques-Fernand Cahen, lors d'un entretien à son domicile de La Flèche le 12 mars 2005. Professeur de philosophie et de lettres dans le sud de la France au temps de la guerre d'Algérie, elle ne put alors suivre de près les activités politiques de son père. Les données sur les engagements politiques de Cahen proviennent de rapports du préfet de la Sarthe au ministre de l'Intérieur et de notes d'information des Renseignements généraux (RG) contenus dans des dossiers aujourd'hui conservés aux archives départementales (série W).

⁵ Selon sa fille et d'après le livret de famille. En novembre 1961, dans une lettre au ministre de l'Intérieur, le préfet donne la date du 3 septembre. Archives départementales de la Sarthe (ADS) 1187 W 42*.

reste dans un oflag de Poméranie orientale jusqu'à sa libération par l'Armée rouge en 1945. Sa longue captivité constitue un tournant majeur dans sa vie⁶ : par la conscience rétrospective qu'il a eue d'avoir échappé aux rafles et peut-être à la mort dans une chambre à gaz ; et surtout parce que, à la suite de conversations avec certains compagnons intellectuels, dont le protestant Paul Ricœur, jusqu'alors athée, il se convertit au catholicisme.

De retour à La Flèche catholique fervent, Cahen reprend son service au lycée et ses études jusqu'à l'obtention de l'agrégation d'anglais. Auteur d'un travail sur le roman américain paru en 1948 dans la revue *Le Divan*, fondée en 1909 par Henri Martineau⁷, il se voit confier la rédaction du volume n°407 de la collection « Que sais-je ? » consacré à la littérature américaine, paru en 1950⁸.

Son entrée dans la vie politique sarthoise semble coïncider avec son engagement pacifiste aux côtés des forces politiques opposées à la CED puis au réarmement allemand, à partir de 1953. Il est alors un des principaux animateurs du Comité Sarthois pour la solution pacifique du problème allemand fondé par le Mouvement de la Paix⁹. Ses réactions à la guerre d'Indochine, s'il en a eu, restent inconnues. Sans attache partisane reconnue en janvier 1954¹⁰, il est signalé en octobre suivant comme le représentant le plus en vue du parti la Jeune République en voie d'organisation dans le département. Favorable au regroupement de la gauche non communiste, il est porté en janvier 1955 à la présidence du premier bureau directeur départemental de la Nouvelle Gauche qui, en septembre 1955, appelle à la constitution d'un « comité sarthois pour les solutions des problèmes d'Afrique du Nord¹¹ ». Le 3 juin 1956, au rassemblement départemental du Mouvement de la Paix au Mans, préparatoire aux journées nationales des 15, 16 et 17 juin à Paris, Cahen est l'un des seize orateurs. À propos de l'Algérie, après un « exposé argumenté sur le mouvement vers l'indépendance depuis le soulèvement des colonies anglaises », il rappelle le statut non appliqué de 1947 et se prononce pour son indépendance, avec maintien des liens économiques avec la France¹². Lors des événements de Hongrie, il rompt avec les communistes aux côtés desquels il a milité jusqu'alors. Il aurait adhéré au groupe Socialisme ou Barbarie cofondé en 1948-1949 par son collègue du lycée, le philosophe Jean-François Lyotard.

Après l'annonce de la disparition de Maurice Audin, Cahen fait partie des universitaires qui protestent publiquement dans le journal *Le Monde*¹³. On ne sait comment lui est venue l'idée d'écrire à Josette Audin¹⁴. De l'avis de sa fille, sa proposition de fonder un comité pour

⁶ Bien que le nom de Jacques-Fernand Cahen ne soit pas mentionné dans la seconde partie « L'expérience du camp : 1949-1945 » de l'ouvrage de François Dosse, Paul Ricœur. Les sens d'une vie (1921-2005) (édition revue et argumentée, La Découverte/Poche, Paris, 2008), la lecture de ces pages (p.75-105) renseigne néanmoins sur ses conditions de vie matérielle, culturelle et religieuse de prisonnier en Poméranie orientale, dans l'entourage plus ou moins proche du philosophe.

⁷ Fascicules 267 (juillet-septembre) et 268 (octobre-décembre).

⁸ Plusieurs (au moins trois) rééditions jusqu'en 2004, date de sa refonte sous une autre plume.

⁹ ADS 1278 W 337*, notes et rapports des RG sur les activités, de novembre 1953 à décembre 1954, de ce comité.

¹⁰ ADS 660 W 97*, rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, octobre 1954.

¹¹ ADS 660 W 59*, rapport mensuel du préfet au ministre de l'Intérieur, septembre 1955 et ADS 660 W 125*, note d'information des RG du 24 octobre 1955 sur l'envoi d'une lettre au président de la République lui demandant de gracier des prisonniers politiques en Algérie, seule activité connue de ce comité quasiment mort-né (ADS 660 W 125*).

¹² ADS 660 W 125*, rapport des RG du 4 juin 1956.

¹³ *Le Monde* du 28 août 1958 (nom de Cahen cité, lettre non publiée).

¹⁴ Interrogés, deux de ses collègues d'alors ont dit n'avoir rien su et ne toujours rien savoir de son initiative.

recherche Maurice Audin révèle tout le caractère de son père : son honnêteté scrupuleuse, son goût inné de la vérité, le cas de conscience que lui pose l'usage de la torture, plus généralement sa hantise du mal, avivée par ses conversations avec Jean-François Lyotard.

De mars 1956 au début de 1961, on perd la trace de Cahen dans la vie publique sarthoise. Il n'est pas question de lui lors de l'implantation de l'Union de la gauche socialiste (UGS) en 1958. Pas de comité Audin départemental. Aucun rapport de police ne signale sa présence aux principaux rassemblements contre la guerre d'Algérie.

C'est en avril 1961 qu'on le retrouve lorsque, membre du comité de vigilance anti-OAS de La Flèche, il cosigne, au nom du SGEN (Syndicat général de l'Éducation nationale), une motion condamnant le putsch des généraux à Alger¹⁵. En novembre, il porte plainte, après avoir reçu au Prytanée une lettre manuscrite de l'OAS proférant des menaces à l'encontre des tenants du pouvoir en place, assorties d'appels à sédition¹⁶. Il n'est cependant pas le seul visé au Prytanée : au même moment, Jean Taillé, professeur agrégé de mathématiques, catholique pratiquant comme Cahen, mais non marqué politiquement, reçoit à son domicile un tract posté d'Angers violemment antigouvernemental et anticommuniste.

La lettre reçue par Cahen est à mettre en rapport avec, selon ses propres termes, le « mauvais esprit » qui régnait l'année précédente dans sa classe de « Cyr 5 ». En mars 1962, nouveau dépôt d'une plainte, à la suite de la réception, à son domicile cette fois, d'une lettre de menaces à son encontre¹⁷ :

Organisation de l'armée secrète. Délégation générale de métropole. Nous avons appris la formation dans votre ville d'un comité antinational dont vous êtes le président [Cahen n'en était pas le président]. Ce comité comprend des communistes notoires [suivent les noms de deux professeurs du Prytanée dont celui secrétaire de la section du Snes et d'un professeur du lycée de La Flèche]. En conséquence, vous devez vous considérer, dès réception de cette note, comme responsable de tous les actes antinationaux qui pourraient être commis dans l'arrondissement de La Flèche.

Trois autres membres du comité local de vigilance, dont deux professeurs du Prytanée, également visés, agissent de même. Sont soupçonnés d'être les inspireurs de ces courriers des militaires, anciens ou d'alors, du Prytanée. Ces plaintes répétées entraînent une enquête administrative sur l'« état d'esprit régnant au Prytanée » qui conclut que, relativement à l'OAS, l'établissement constitue un « point très sensible qu'il [faut] surveiller¹⁸ ».

Peu avant la fin de sa carrière de professeur, lassé du Prytanée et aussi pour changer d'horizon, Cahen demande et obtient sa mutation en 1968. Au titre de la coopération, il enseigne l'anglais à Tananarive pendant deux ans, puis à Alger jusqu'en 1973¹⁹. Il adhère à Amnesty International. Revenu définitivement à La Flèche, il y meurt pieusement le 16 juillet 1987 des suites d'un cancer.

¹⁵ ADS 1359 W 12*, rapport de police du 24 avril 1961.

¹⁶ ADS 1187 W 42*, le préfet de la Sarthe au ministre de l'Intérieur, le 18 novembre 1961.

¹⁷ ADS 1187 W 42*. *Ibid.*

¹⁸ ADS 1187 W 42*. *Ibid.*

¹⁹ Données aimablement fournies téléphoniquement par sa fille Christine Colas et son mari, les 24 et 25 octobre 2007.